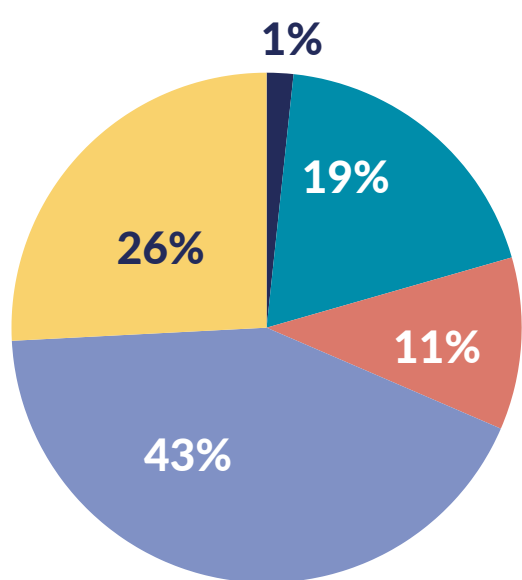


# Soutenir les survivantes en situation de handicap

En 2024, Hébergement femmes Canada a mené un sondage auprès du personnel de première ligne afin d'en apprendre plus sur ses expériences en matière de soutien aux survivantes en situation de handicap exposées à la violence fondée sur le genre facilitée par la technologie (VFGFT).

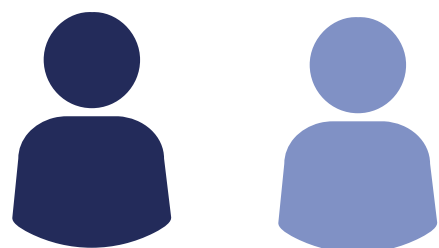


**179 personnes interrogées dans des MH de tout le Canada ont partagé sur leur travail de soutien aux survivantes:**

- Centre du Canada
- Côte Ouest
- Provinces des Prairies
- Provinces de l'Atlantique
- Territoires du Nord

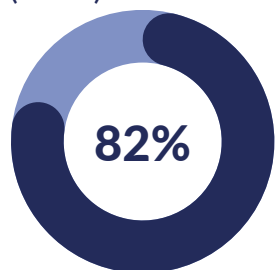
Deux tiers des personnes interrogées vivent en dehors d'une grande ville (100 000+) et un peu plus du quart travaillent dans une communauté rurale, éloignée, isolée, nordique ou dans une réserve.

## Les survivantes en situation de handicap sont très souvent exposées à la VFGFT.

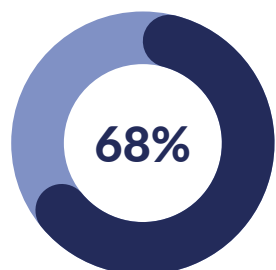


**1 membre du personnel de première ligne sur 2** a aidé une survivante ayant révélé avoir été victime de VFGFT (n=129).

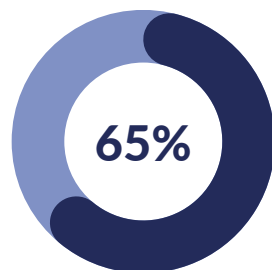
Le personnel de première ligne déclare soutenir les survivantes en situation de handicap dans les situations suivantes (n=81):



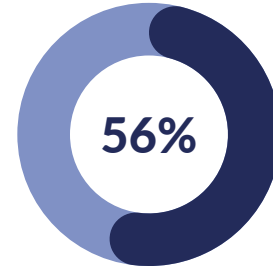
**Interdire l'accès à Internet ou à un compte** pour empêcher une survivante de se connecter à d'autres personnes ou à des services de soutien



**Briser ou modifier la technologie d'assistance** d'une survivante pour empêcher celle-ci de l'utiliser

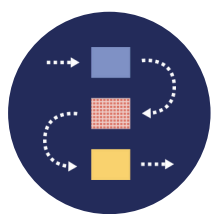


**Retenir ou dissimuler des technologies d'assistance** ou empêcher des survivantes de les utiliser



**Utiliser à mauvais escient ou manipuler la technologie d'assistance** d'une survivante (par exemple, usurper son identité ou intercepter ses communications)

## La capacité des MH à répondre à la VFGFT et à soutenir les survivantes en situation de handicap est limitée.



**Moins de la moitié** du personnel de première ligne a déclaré que sa MH peut créer des plans de sécurité qui tiennent compte des besoins particuliers des survivantes qui utilisent des technologies d'assistance.



**Seulement la moitié** des personnes interrogées travaillent dans une MH qui a des contacts dans la communauté pour soutenir les survivantes qui utilisent des technologies d'assistance. Il peut s'agir d'interprètes, d'organisations qui financent ou fournissent des technologies d'assistance, de services de rééducation ou d'ergothérapie, ou de services de santé.

«J'ai récemment rencontré une jeune femme malvoyante dans notre centre. Elle m'a dit qu'il n'y avait aucun service dans notre communauté qui pouvait l'aider avec son handicap. Je trouve étonnant que notre communauté ne dispose d'aucune ressource pour aider cette jeune femme. Je trouve cela très inquiétant et consternant.»

- membre du personnel de première ligne

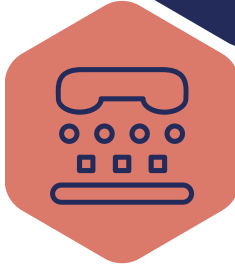
# Il existe des lacunes en matière de capacité et de formation pour aider les survivantes en situation de handicap.



**Seulement un cinquième** du personnel de première ligne a déclaré travailler dans une équipe comprenant des membres ayant la **formation** requise pour aider ces personnes à faire face aux défis liés à la technologie, y compris la VFGFT.



**Seules 41%** des répondantes ont déclaré avoir une certaine **expérience des technologies d'assistance** ou de l'aide aux personnes qui utilisent ces technologies.



«Dans certains volets de la planification de sécurité, **nous n'avons pas pu atténuer ou réduire les risques** en raison du manque d'appareils d'assistance et de ressources pour soutenir la personne.»  
- membre du personnel de première ligne

## Une formation plus poussée, le développement de ressources et un financement sont nécessaires pour soutenir les survivantes en situation de handicap.

Les trois principaux domaines de formation complémentaire identifiés par le personnel de première ligne sont les suivants:

L'utilisation de la technologie d'assistance dans les programmes des MH	Inclure les technologies d'assistance dans la planification de sécurité	Intégrer et utiliser la technologie pour rendre les organisations accessibles
-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------

Les répondantes ont également indiqué avoir besoin de **fonds pour remplacer les technologies d'assistance**, d'**informations sur la manière d'accéder au financement** et d'une **liste d'organisations partenaires** dans leur région (n=129).

### Mesures nécessaires pour soutenir et plaider en faveur des survivantes en situation de handicap:

- 1 Stratégies visant à promouvoir l'accessibilité dans le secteur antiviolence, y compris le renforcement des compétences concernant le rôle de la technologie dans l'accessibilité.
- 2 Financement du remplacement des technologies d'assistance lors du départ des survivantes, y compris les téléphones, les tablettes et les forfaits téléphoniques accessibles et abordables qui répondent aux normes minimales établies par le CRTC.
- 3 Financement durable d'une formation continue sur la VFGFT qui aborde la question du soutien aux survivantes en situation de handicap.
- 4 Partenariats entre les secteurs de services communautaires (services de santé, interprètes, spécialistes des technologies d'assistance, etc.), afin d'accroître la capacité du secteur à soutenir les survivantes en situation de handicap.

Pour consulter la bibliothèque complète des ressources de Sécurité technologique Canada, visitez [securitetech.ca](https://securitetech.ca).

Pour nos ressources sur la technologie d'assistance et le soutien aux survivantes en situation de handicap, consultez <https://securitetech.ca/resources/toolkits/assistive-tech>